

Questions orales

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Le Canada n'a pas abordé les négociations de cette façon-là. Elles se font de pays à pays.

* * *

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LES REVENDICATIONS DU QUÉBEC AU SUJET DU LABRADOR—
DEMANDE D'APPUI DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN FAVEUR
DE TERRE-NEUVE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Étant donné que le nouveau gouvernement du Québec réclame une importante partie du territoire de la province de Terre-Neuve, le gouvernement fédéral entend-il appuyer la position prise par l'administration terre-neuvienne et, en fait, par tous les partis politiques de cette province, que cette limite territoriale n'est pas négociable, ni avec le Québec, ni avec qui que ce soit?

● (1420)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne vois pas très bien de quoi veut parler le député, en dehors du fait qu'aucun nouveau gouvernement du Québec n'a encore été formé. J'imagine qu'il le sera dans les prochains jours. Le député fait peut-être allusion à certaines déclarations faites par le Parti québécois dans le passé; je me trouve donc dans l'impossibilité de répondre à la question. Mais je puis affirmer au député que la constitution est très claire sur le point qu'il a soulevé: les frontières d'une province ne peuvent être modifiées sans l'accord des provinces touchées et du gouvernement fédéral.

M. McGrath: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je demande au premier ministre s'il est prêt à réaffirmer cette position lors de la première rencontre qu'il aura avec le futur premier ministre, M. Lévesque? Affirmera-t-il de nouveau que c'est là un point non négociable et que l'intégrité territoriale de Terre-Neuve, garantie par la constitution, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, sera défendue par le gouvernement du Canada, et est-il prêt à dire cela au nouveau gouvernement du Québec?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le député me demande de répéter en dehors de la Chambre la réponse que je viens de lui faire, qui est parfaitement claire. Il est évident que si l'on me pose la question lors de cette rencontre, c'est la réponse que je ferai; mais je répète que le futur premier ministre du Québec n'est pas encore en place. Tant qu'il n'aura pas formé son cabinet, ni fait la moindre déclaration sur le sujet qui préoccupe le député, je ne vois pas pourquoi je devrais répondre à une question sur une affaire purement hypothétique.

[M. Stevens.]

LES GRAINS

LA BAISSÉ DU PRIX DU BLÉ—L'OPPORTUNITÉ DE MESURES
CORRECTIVES POUR LA PROTECTION DES MARCHÉS
D'EXPORTATION

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports puisque c'est lui qui est le porte-parole à la Chambre de la Commission du blé. Les cultivateurs de céréales, dans l'Ouest du Canada, sont très inquiets de l'écroulement soudain des cours du blé aux États-Unis. En effet, en décembre la cote est tombée à \$2.50 le boisseau; elle était à \$4.20 en juillet. La chute a été de \$3.50 en deux ans et demi. Le ministre peut-il dire au producteur de blé de l'Ouest s'il doit s'attendre cette année à une très grande baisse du prix de vente du blé, et donc de ses gains?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la cote la plus récente de la Commission canadienne du blé est de plus de \$3.19, ce qui, je l'admets, est très inférieur à ce qu'elle était auparavant. A court terme, le producteur de grain est soumis aux conditions mondiales prévalant sur les marchés du blé et de l'orge, et cela a naturellement, en quelque année que ce soit, un effet direct sur le revenu que le producteur tire de la vente.

A plus long terme, j'ai confiance que le monde continuera, comme il le fait depuis deux ans environ, d'apprécier la valeur de cette réserve alimentaire sûre. Si le revenu direct que tirent les agriculteurs du blé et de l'orge subit une chute, nous avons à l'heure actuelle un programme de stabilisation du grain, qui n'est certainement pas l'œuvre du parti du très honorable représentant, pour compenser les pertes des agriculteurs.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Il semble que le ministre ne se remette toujours pas de ses réponses aussi rapides que la vitesse du son.

M. McKinley: Il souffre du décalage horaire.

M. Diefenbaker: J'ai posé une question très simple, monsieur l'Orateur, et le ministre, comme il ignore le sujet comme d'habitude, essaie d'embrouiller la question en lançant des affirmations purement gratuites. Je lui pose cette simple question: est-ce exact que sur les marchés internationaux du blé la concurrence s'est accrue sensiblement depuis quelques mois, ce qui a pour effet de compromettre nos marchés du blé partout dans le monde?

M. Lang: Ce ne sont pas les marchés du blé qui sont menacés, mais les prix en vigueur sur ces marchés. Quand le très honorable représentant a posé sa question et a parlé des prix américains, je pensais qu'il aurait pu lui être utile de connaître le prix canadien comme base de comparaison. Toutefois, dans un sens, il fallait lui donner une réponse évidente car c'est ce que sa question réclamait.